

KERNILIS



VIVRE EN HARMONIE

BULLETIN

D'INFORMATIONS

MUNICIPALES

Vendredi 8 mars 2019

MEMENTO

- **MEDECIN** : En cas d'urgence, faire le 15.
- **INFIRMIERE** : Cabinet Infirmier. Tél. : 02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20.
- **PHARMACIE** : Pour connaître les pharmacies de garde, appeler le 3237.
- **CABINET DE KINESITHERAPIE** : Tél. : 02.98.25.54.22. Adresse : 3 bis, allée des Peupliers à Kernilis.
- **TAXI** : « TAXI PHIL », KERNILIS. Tél. : 06.80.15.69.19. « LE ROY », LESNEVEN. Tél. : 02.98.83.00.22.
- **MAIRIE** : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30 / 12h30 et 13h30 / 17h30, mercredi 9h00 / 12h00 et 13h30 / 16h00, samedi de 10h00 à 12h00 (**les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois**). Tél. : 02.98.25.52.43. Fax : 02.98.25.57.32. Site internet : www.mairie-kernilis.fr
- **AGENCE POSTALE** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 15h30, mercredi de 9h00 à 10h30, samedi de 10h00 à 11h45 (**les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois**). Tél. : 02.98.25.52.37.
- **BIBLIOTHEQUE** : Horaires d'ouverture : lundi : 14h00 – 16h30, mercredi : 10h00 – 11h45 et 14h00 – 18h00, jeudi : 14h30 – 16h00, vendredi : 14h00 – 16h30 et 18h00 – 19h00, samedi : 10h30 - 12h00.
- **PRESSE** : Correspondant Le Télégramme : Mme LINO Florence au 07.87.94.38.92 ou florence.lino@orange.fr. Correspondant Ouest France : M. SIMIER Yvon au 02.98.40.74.86 ou 06.81.79.52.76 ou yvon.simier@orange.fr
- **ADMR DU BASSIN DE L'ABER-WRAC'H**, 40, rue du Général de Gaulle à Ploudaniel – 02.29.62.61.69.
- **AMADEUS AIDE ET SOINS** (aide et soins à domicile, équipe spécialisée Alzheimer, services aux familles, portage de repas, garde d'enfants, jardinage-bricolage, téléassistance). Tél. : 02.98.21.12.40. Mail : contact@amadeus-asso.fr.
- **CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE** : Le CLIC a pour mission d'accueillir les personnes de plus de 60 ans et leur famille, de les renseigner sur leurs droits sociaux, de les accompagner dans leurs démarches administratives, de répondre à leurs diverses questions : aides à domicile, structures d'accueil, retours d'hospitalisation, adaptation du logement, APA, aide sociale, aides financières... Renseignement et prise de RDV auprès du secrétariat, le matin, du lundi au jeudi, de 9h à 12h, au 02 98 21 02 02
- Réseau de Santé **RESPECTE** – Soins de support ou soins palliatifs. Tél. : 02.98.30.70.01. Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00. Site web : www.respecte.org
- **REPAM** (Relais Parents Assistantes Maternelles) : contact : Isabelle Le Borgne, éducatrice de jeunes enfants : 06.47.82.78.48.

COMMUNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 FEVRIER 2019

I – COMPTES ADMINISTRATIFS, COMPTES DE GESTION ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018 :

M. Le Maire présente à l'assemblée les 4 comptes administratifs :

◆ **Commune** :

- en fonctionnement, les dépenses se sont élevées à 775.125 € et les recettes à 1.099.216 € d'où un excédent de clôture de 324.091€.
- en investissement, les dépenses se sont élevées à 437.975 € et les recettes à 328.007 €, le solde restant à réaliser.

◆ **Service des eaux** :

- en fonctionnement, les dépenses se sont élevées à 136.054 € et les recettes à 244.687 € d'où un excédent de clôture de 108.633 €.
- en investissement, les dépenses se sont élevées à 154.505 € et les recettes 164.111 € d'où un excédent d'investissement de 9.606 €.

◆ **Lotissement de Penker II** :

- en fonctionnement, les dépenses se sont élevées à 29.132 € et les recettes à 137.285 €, les travaux de réalisation de la deuxième phase ainsi que la vente des derniers lots restant à réaliser sur 2019-2020.

◆ **Lotissement de Prat Allan** :

- en fonctionnement, les dépenses se sont élevées à 24.119 € et les recettes à 68.163 €. Les opérations liées à ce lotissement étant achevées, l'excédent de clôture sera reversé au Budget Primitif principal en 2019.

Ces quatre comptes administratifs ainsi que les comptes de gestion du Receveur Municipal sont approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Les affectations des résultats pour inscriptions aux Budgets Primitifs 2019 sont également approuvées, à savoir :

- Pour le budget général : 124.090,83 € en fonctionnement et 200.000 € en investissement,
- Pour le budget du service des eaux : 108.633,08 € en fonctionnement,
- Pour le budget du Lotissement de Penker II : 108.153,81 € en fonctionnement,
- Pour le budget du Lotissement de Prat Allan : 44.044,34 € en fonctionnement.

II – CONTRAT D'ASSOCIATION ÉCOLE SAINTE-ANNE

Pour l'année 2019, le Conseil Municipal fixe sa participation à 660 € par élève, soit une subvention de 69.300 € pour les 105 élèves domiciliés sur la commune.

III – CONVENTIONS LOISIRS JEUNES

Accord du Conseil Municipal pour un soutien financier aux activités de loisirs des enfants de 3 à 13 ans, organisées par les centres de loisirs situés dans le périmètre communautaire (Guissény, Plouider, Lesneven, Ploudaniel et Plounéour-Brignogan-Plages). Le montant de la prestation est fixé à 14 € par enfant et par jour pour l'année 2019.

IV – CONVENTION DE FOURNITURE D'EAU AVEC LE SYNDICAT DU BAS-LEON

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le Syndicat des Eaux du Bas-Léon assure la production et le transport d'eau potable auprès de ses adhérents.

En prévision du transfert de la compétence eau potable aux intercommunalités, il est apparu nécessaire de formaliser les pratiques existantes et d'acter les limites de responsabilités selon la propriété des équipements présents aux différents points de livraison desservis par le Syndicat des Eaux du Bas-Léon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention ainsi proposée avec le Syndicat des Eaux du Bas-Léon.

V – QUESTIONS DIVERSES

A plusieurs reprises, la Communauté de Communes et les Communes membres ont mis en place, ensemble, différents groupements de commandes sur différentes thématiques de marchés publics (exemple : marchés d'assurances). Jusqu'à présent, pour chaque groupement, sauf délégation générale du Maire, la délibération devait passer dans chaque assemblée délibérante, ralentissant d'autant la conclusion du groupement. Dans un objectif de simplification, il est proposé de passer par une convention de groupement permanent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver l'adhésion du groupement de commandes permanent,
- d'autoriser le Maire à signer la convention constitutive du groupement permanent, et avenants éventuels, ainsi que les annexes spécifiques à chaque achat.

Collecte des déchets

Les nouvelles tournées de collecte des **bacs individuels** démarreront la semaine prochaine.

Conformément au règlement de collecte :

- Les sacs d'ordures ménagères déposés à côté des bacs gris ne seront pas collectés.
- Si le bac déborde, les agents déposeront le surplus au pied du bac après la collecte.
- Si le contenu du bac est trop tassé, les agents laisseront les déchets dans le bac s'il ne s'est pas vidé lors de la bascule par le lève-conteneur.
- Pour les bacs jaunes, la qualité du tri est vérifiée. Si le contenu du bac n'est pas conforme aux consignes de tri, le bac ne sera pas collecté.
- Les bacs doivent être déposés la veille au soir pour une collecte le lendemain matin entre 5h et 13h. Les horaires de passage ne sont plus les mêmes que précédemment.
- Nous vous rappelons également qu'il vous est demandé de bien inscrire vos nom et prénom sur l'étiquette fournie avec le bac jaune.

URBANISME

- La demande de permis de construire effectuée par Mme GUENNOC Marie-Ange, pour la construction d'une habitation, 2 ter, rue des Moulins, a été transmise au service instructeur.
- Déclaration préalable de Mme RUELLAN Bernadette pour la division d'un terrain, Pen ar Guear : sans opposition.
- Déclaration préalable de M. HASCOËT Thierry pour l'isolation de l'habitation par l'extérieur, 5, rue du Kerguioch : sans opposition.
- Déclaration préalable de M. KRIEF Vincent pour la pose d'une clôture et d'un portail, 16, route de Poull Roudouz : sans opposition.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- « **Bébés lecteurs** » : séances de lecture 0-3 ans à la bibliothèque municipale **mardi 12 mars** de 10h00 à 10h30 puis de 10h45 à 11h15. Gratuit. Entrée libre.

UNC DE L'ABER

- Le bureau invite le Conseil d'Administration de la section de l'Aber à se réunir le **lundi 11 mars** à 18h00 (salle multifonctions) afin de pourvoir au remplacement de M. Louis COZ, décédé, trésorier de l'association.

RELAXATION

- Pas de cours de relaxation les 21 et 28 mars. Merci de votre compréhension.

ECOLE DU VIEUX PUIS

L'école primaire publique du Vieux Puits à Kernilis organise une porte ouverte le **vendredi 15 mars** de 16h30 à 18h30. Lors de leur visite, les parents pourront découvrir les activités et projets proposés par l'équipe enseignante et se familiariser avec les différents espaces de l'école.

Les nouvelles inscriptions pour la rentrée 2019/2020 peuvent être réalisées dès à présent. Vous pouvez prendre rendez-vous au 02.98.25.53.28. Les parents devront se munir des pièces justificatives suivantes : livret de famille ou extrait de naissance, carnet de vaccinations (carnet de santé).

SOIRÉE IRLANDAISE St Patrick École du Vieux Puits

Samedi 16 mars à partir de 19h00, salle polyvalente

Adulte : Sauté de porc à la bière / frites + dessert/café : 10 €,

Enfant : Emincé de poulet à la crème / frites + compote + surprise : 6 €

Possibilité de plats à emporter (*prévoir vos récipients*) : rôti de porc à la bière à 7 €.

Venez en noir et vert = 1 boisson offerte

Réservation jusqu'au 12 mars auprès de Morgane (02 98 25 51 21) ou Caroline (06 47 81 62 60)



ECOLE SAINTE ANNE

L'équipe éducative de l'école Sainte-Anne vous invite à une porte ouverte le **samedi 30 mars** de 10h à 12h. Cette matinée sera pour nous l'occasion de vous présenter les locaux, les travaux des élèves, les actions pédagogiques et éducatives. Vous pourrez y rencontrer les enseignantes qui seront à votre écoute pour répondre à vos questions.

Les inscriptions pour l'année 2019-2020 débiteront dès le mois de mars sur rendez-vous (02.98.25.52.42) avec la directrice, Valérie Creignou. Elles peuvent aussi se faire lors des portes ouvertes (prévoir livret de famille et carnet de santé).

JAMBON À L'OS DE L'ÉCOLE SAINTE ANNE

dimanche 24 mars à partir de 12h00

salle polyvalente

Adulte : jambon à l'os accompagné de ratatouille/semoule ou frites + dessert/café : 12 €,

Enfant : jambon à l'os accompagné de ratatouille/semoule ou frites + dessert + Kinder surprise : 6 €

Possibilité de plats à emporter (*prévoir vos récipients*).

Réservation pour le 12 mars auprès de Delphine BOLLOCH (06 88 64 90 52) ou Florence QUEFFURUST (06 81 05 60 96)



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod Ar Mojennoù

Tél. : 02.98.21.11.77

Site : www.clcl.bzh

- **Centre Socioculturel Intercommunal (CSI)** - Tél : 02.98.83.04.91 - www.centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org
- ➔ **Reprise des Cafés Seniors** organisés par le groupe SVP (Seniors Vieillessement Participation) : **lundi 18 mars** à 14h, salle Dilasser à l'Atelier, rue Jeanne d'Arc à Lesneven : « Vieillessement, et si on avait encore des choses à dire ». Pour passer un bon moment avec la Cie Poulpe Production, spectacle d'improvisation humoristique et décalé.

- Soirée "des troubles Dys" à destination des parents et éducateurs, **mercredi 20 mars** à 20h au Centre Socioculturel Intercommunal : présentation des différents troubles Dys, temps d'échanges, présentation d'outils et conseils. Animée par l'association Aapedys29. Accès libre et gratuit.

EMPLOI

- ♦ Salon « Jobs d'été » Salle Kerjézéquel – Lesneven - Le **samedi 9 mars** de 10h00 à 13h00. Pensez à apporter des CV.
- ♦ La Maison de l'Emploi – Lesneven (02.98.21.13.14) :
 - ♦ Atelier « numérique » à Plouider (envoi de Cv par mail, candidater sur Internet, etc.) : **mardi 12 mars** de 9h30 à 11h30.
 - ♦ Atelier « CV » : **jeudi 14 mars** de 9h30 à 11h30, maison de l'emploi à Lesneven.
 - ♦ Atelier « Entretiens d'embauche » : **jeudi 21 mars** de 9h30 à 11h30, maison de l'emploi à Lesneven.

LOISIRS - CULTURE

- ♦ AAPPMA-PACL : ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie le **samedi 9 mars** sur nos rivières. Nouveauté 2019 : les permis ne sont plus délivrés que sur Internet. Si vous n'y avez pas accès, nous avons un réseau de dépositaires qui peuvent vous aider à l'obtenir. N'hésitez pas à nous contacter pour vous orienter vers le plus proche de votre domicile. Toute la réglementation est consultable sur notre site : pacl@aappma-aberslegendes.org. Contact : 02.98.40.19.47.
- ♦ L'association de loisirs créatifs « Plaisirs du fil » organise « Les puces de la couturière », **dimanche 10 mars** de 9h à 17h30, espace Kermaria au Folgoët. Entrée : 1,50 €. Gratuit – 12 ans.
- CINÉMA EVEN :
 - Vendredi 8, dimanche 10 et lundi 11 mars à 20h15 : **LE CHANT DU LOUP**
 - Samedi 9 mars à 20h15, dimanche 10 mars à 10h45 et 15h45 : **QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ?**
 - Jeudi 14 et lundi 18 mars à 20h15 : **UNE ULTIME CONVICTION**

SPORTS

HERMINE SPORTS NATURE



- Samedi 9 mars : débroussaillage RDV à l'ancienne mairie à 8h30, les personnes extérieures à l'association qui veulent rejoindre à nous sont les bienvenues.
- Dimanche 10 mars : FANCH RIDER TRAIL : trail (35, 15, 10 km), marche (10 km) à Trégarantec.
- Mercredi 13 mars : réunion préparation du trail à 20h00 à la salle multifonctions.
- Les inscriptions pour l'Hermine Trail du 13 avril sont ouvertes.
Inscriptions sur Klikego : <https://www.klikego.com/inscription/trail-de-laber-wrach-2019/running-course-a-pied-marche-nordique/1440013577697-6>
- Comme l'an passé une rando pédestre aura lieu en début d'après-midi le **13 avril**.



HERMINE KERNILISIENNE



EQUIPE	HEURE MATCH	LIEU	ADVERSAIRE	HEURE RDV	INFORMATIONS
<u>Samedi 9 mars</u>					
U6 – U7		Plateau à KERNILIS à 14h00		13h30	
U8 – U9		Entraînement de 14h00 à 15h30			
U11 BREST	11h00	LESNEVEN	LESNEVEN	10h00	Stade Georges Martin à Lesneven
U11 PARIS		Heure et lieu à venir			<i>Convoqués : Aëlik, Ilan, Thélia, Jarod, Noah, Hugo L, Axel, Amaury, Lucas</i>
U13	10h30	PLOUVIEN	PLOUVIEN	9h30	

INFORMATIONS PAROISSIALES

- ♦ Dimanche 10 mars : messe à 9h30 à Lanarvily, à 11h00 au Folgoët.
- ♦ Samedi 16 mars : messe au Folgoët à 18h00.
- ♦ Dimanche 17 mars : messe à 10h30 à Lesneven. Kig Ha Farz au Self St François. Réservations au 02.98.83.00.43.
- ♦ Mercredi 20 mars : Pastorale des enfants et des familles : atelier « apprendre à prier », salle paroissiale de Lesneven (14h à 15h30).